

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 15 NOVEMBRE 2022 -

DÉCISION N° 22 - 08 - 057

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 6 octobre 2022 s'est réuni le mardi 15 novembre 2022 à partir de 10 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 2 : L'avenant relatif au marché de fourniture d'outillage pour l'entretien des véhicules du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le SDIS de la Loire a lancé en 2019 une consultation relative à l'acquisition de fourniture d'outillage pour l'entretien de ses véhicules.

Ces diverses fournitures sont mises à disposition des centres de secours et permettent l'entretien des divers véhicules et engins. Les principaux matériels sont les suivants : nettoyeur haute pression, cric rouleau polyvalent, démarreur autonome, compresseur pour pneumatique, aspirateur à poussières et clé en croix pour véhicule léger.

Le titulaire du lot unique du présent marché, CIM SUCHAIL, a fait part au pouvoir adjudicateur de son impossibilité de maintenir certains prix unitaires du Devis Quantitatif Estimatif (DQE), selon les conditions initiales du marché, qui ont subi une augmentation due à la flambée du prix des matières premières et des risques de pénurie.

En effet, les hausses de tarifs ont impacté plusieurs des fournisseurs du titulaire. Ainsi, des augmentations liées au coût des matières premières servant à la fabrication des fournitures ci-dessous mais également des transports, des énergies telles que le gaz, électricité et le carburant ont un impact direct sur les prix des articles du DQE.

Le présent avenant a donc pour objet d'accepter cette augmentation de prix pour les articles listés ci-après, pour la période allant de la date du 4 octobre 2022 (date de réception du courrier) jusqu'au 7 mai 2023, date de fin du marché.

Les 3 articles concernés par cette hausse de prix sont les suivants :

- Nettoyeur haute pression : + 19,90 %
- Aspirateur poussières SIDAMO : + 11,90 %
- Compresseur et accessoires : + 2,40 %

L'avenant n'a aucune incidence financière sur le montant maximum annuel de 30 000 € HT.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avenant relatif au marché de fourniture d'outillage pour l'entretien des véhicules du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire avec la société CIM SUCHAIL et autorise la Présidente à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire



Marianne DARFEUILLE